

● Renseignements

Marie-Lise THIOULET

Tél. : 03.81.48.36.52

marie-lise.thiollet@rssbfc.fr

● Dossier d'inscription

Dossier téléchargeable sur le site :

www.rssbfc.fr

Date limite de dépôt le 5 février 2018.

A renvoyer à l'adresse suivante:

CROS de Franche-Comté
3 avenue des Montboucons
25000 BESANCON



CROS
FRANCHE
COMTÉ



Formation Sport Maladies Chroniques

Intégrer la dimension sport & santé dans vos séances

19, 20, 21, 22 février 2018
22 & 23 mars 2018

BESANÇON et SALINS-les-BAINS



Réseau Sport Santé Bourgogne Franche Comté

Sensibilisation des éducateurs sportifs aux « maladies chroniques »

Vous êtes éducateurs sportifs et vous souhaitez ouvrir vos séances aux personnes atteintes de maladies chroniques.

Ces journées d'information vous permettront d'acquérir des bases fondamentales.

1 Public concerné

- Les éducateurs et animateurs sportifs titulaires d'un diplôme justifiant l'encadrement d'activités physiques (BEES, BPJEPS, brevets fédéraux, diplôme STAPS, professeur d'EPS, éducateur territorial des APS...) qui souhaitent intégrer une dimension sport santé dans leurs activités professionnelles.



2 Nombre de places

Minimum : 10
Maximum : 16

3 Dates et lieux de formation

- Clôture des inscriptions : 5 février 2018
1^{er} module théorique à Besançon (25) : 19, 20, 21, 22 février 2018
2^{ème} module pratique à Salins-les-Bains(39) : 22 et 23 mars 2018

4 Objectif de la formation

- Ajuster les compétences théoriques et pratiques de l'animateur sportif pour lui permettre d'assurer l'accueil des personnes souffrant de maladies chroniques au sein de sa structure dans la spécialité couverte par son diplôme.

5 Objectifs pédagogiques

- Définir le champ d'intervention de l'éducateur sportif ;
- Identifier les différents partenaires (médecins, diététiciens, réseaux de santé, enseignants en activité physique adaptée) ;
- Prendre en compte les capacités des personnes atteintes d'obésité, de diabète, de maladies cardio-vasculaires, de maladies respiratoires... ;
- Evaluer l'autonomie de la personne par rapport à sa pathologie ;
- Accompagner la personne porteuse de maladies chroniques dans la pratique sportive ;
- Détecter les signes « précurseurs d'intolérance à l'effort ».



6 Frais

- Frais pédagogiques de l'ensemble des modules :
 - 250 € si financement employeur ou individuel,
 - 400 € si financement dans le cadre de la formation professionnelle.
- Frais d'hébergement (4 nuits) - sur demande du stagiaire : 235 € (Besançon 180 €, Jura 55 €)

7 Validation de la formation

- Le stagiaire doit suivre les deux modules et sera évalué en fin de formation sur la pratique et la théorie.

Pour plus de renseignements : www.rssfc.fr (onglet « formation »)